

Aidez-nous en faisant un don au Collectif des femmes : exonération fiscale pour tout don supérieur à 40,00€

Vous pouvez verser votre don sur le compte UCL Mécénat

BE 26 2710 3663 6629 - GEBA BE BB avec en communication : COFE 02P4

Vous recevrez en temps utile la preuve du paiement à fournir à l'Administration des Contributions ainsi qu'une feuille reprenant toutes les activités du Collectif auxquelles vous aurez coopéré grâce à votre don.

Merci de soutenir notre action et avec nous de défendre les femmes les plus fragiles pour qu'elles apprennent à prendre la place qui leur revient dans notre société.

Rue des Sports 19 - 1348 Louvain-La-Neuve
info@collectifdesfemmes.be

010/47 47 69 - 010/47 91 85

Directrice: Mme DE WAN au 0477/20 75 15

www.collectifdesfemmes.be



Collectif des Femmes asbl



*Comment soutenir notre action
tout en préservant l'héritage de
vos proches ?*

Découvrez

« le legs en duo »

Les petits ruisseaux font des grandes rivières ...

Faites un don au Collectif des femmes

Une étoile après la vie...

Si vous souhaitez vous assurer que vos valeurs soient défendues au-delà de votre existence, demandez dès maintenant notre brochure sur les legs et donations

Personne n'aime penser à la fin de sa vie. Pourtant, ces considérations sont utiles : rédiger un testament, par exemple, est un geste d'une certaine importance, qui vous permet de prendre avant l'heure de votre départ toutes les dispositions nécessaires pour l'avenir. En incluant le Collectif des Femmes dans votre testament, vous continuerez à contribuer aux actions tournées vers ceux qui sont dans le besoin.

Faites bénéficier le Collectif des femmes de votre générosité dans votre testament : découvrez « le legs en duo »

Exemple :

Françoise lègue 100.000€ à son neveu Luc sans legs en duo.
Luc paiera des droits de succession d'un montant de 40.625€.
Luc héritera donc d'un montant net de 59.375€.

Françoise lègue 65.000€ à son neveu Luc et 35.000€ au Collectif des femmes. Le Collectif des femmes réglera la totalité des droits de succession soit **25.325€**

7% de 35.000€ soit 2.450€

Les droits de succession de Luc : 22.875€.

Luc héritera d'un montant net de 65.000€

Le Collectif des femmes recevra un montant net de 9.675€.

Le legs en duo permet de réduire les droits de succession sur l'ensemble de votre succession. Plus le montant légué est important et plus le lien de parenté est éloigné ou inexistant, plus vous avez avantage à reprendre le Collectif des femmes dans votre testament.

Votre notaire peut vous y aider.

Merci pour votre aide, votre soutien, votre intérêt !

« Des migrants au service d'autres migrants »

Le Collectif... un modèle de pratiques qui représente plus de 40 emplois en interne et plus de 1500 personnes sur le marché du travail.

Ce sont plus de 18 000 personnes accueillies depuis 37 ans.

Le Collectif, une maison ouverte à tous et particulièrement quand le sentiment d'isolement et de pertes de lien se fait de plus en plus lourd...

C'est une réponse au souci de qualité de l'accompagnement psycho-médicosocial. C'est une offre de service globale continue, accessible ...

Au fil des ans, nous sommes devenus un organisme polyvalent de première ligne en insertion socioprofessionnelle, en éducation permanente, en intégration des primo arrivants, en développement durable, en accompagnement des femmes victimes de violence ou séropositives.

Maillon fort de la chaîne de solidarité en Wallonie et dépositaire de cet objectif du « vivre ensemble ».

Pour l'avenir c'est un modèle à améliorer, répandre, bref à soutenir et promouvoir. Nous avons besoin d'aide et de financement pour promouvoir nos actions et continuer nos activités.

Activités menées

- Service de proximité et d'actions sociales et politiques, Service permanent de médiation interculturelle et permanence d'accueil, suivi psychosocial, travail d'accueil et d'accompagnement spécifique des femmes séropositives et victimes de violence, centre d'expression pour les femmes, groupe de parole, actions de développement communautaire.

- Actions d'éducation permanente et d'action sociale autour de deux thématiques:

Femme et violence : santé, sexualité, droits sociaux.

Femme et démocratie : dynamique interculturelle et intergénérationnelle.

- Formation et réinsertion sociale et professionnelle.

Cinq filières : Aide-soignante, Auxiliaire de l'enfance, Orientation professionnelle, Informatique-langue, Petites et moyennes entreprises.

- Coopération internationale

- Appui à la société civile pour contribuer au développement durable des pays du Sud par une assistance technique et la mobilisation des partenaires du Sud et du Nord.

- Travail de renforcement des capacités des femmes pour devenir agent de développement social et économique. Travail d'Art-Thérapie.

- Centre d'expression et de créativité : démarche artistique, atelier multiculturel, « Tour d'horizon » production stylistique.

Public

Il est ouvert aux migrants, réfugiés, immigrés, belges.

Prix reçus

Prix Fondation Roi Baudouin « Accueil et Entraide Migrant-e-s

Prix de l'économie sociale

Prix de la diversité, pour le secteur non marchand

Le Label européen des langues

Prix Théroigne de Méricourt